



## NOTE LOGISTIQUE

### ATELIER DE VALIDATION DE PFA

**17 au 19 septembre 2019 à l'hôtel NOVOTEL, Cotonou, BENIN**

L'ATAF et la Direction Générale des Impôts (DGI) du Benin organisent l'atelier de validation sur les perspectives fiscales du 17 au 19 septembre 2019 à l'hôtel NOVOTEL, Cotonou, BENIN.

Trente-sept (37) administrations fiscales et douanières participent maintenant à l'édition 2020 des PFA. En préparation du lancement de l'édition 2020, l'ATAF organise une série d'activités au cours de l'année 2019, parmi lesquelles cette réunion de validation. Les dépenses liées aux billets d'avion, indemnités journalières, frais de visa et autres frais éventuels seront à la charge des administrations fiscales.

#### Guide pour les participants

Il s'agit d'un programme ouvert à tous les points focaux des administrations fiscales et douanières. Tous sont encouragés à y participer.

#### 1. Généralités

Tous les participants sont priés de s'inscrire via le lien suivant :

([https://events.ataftax.org/index.php?page=event-details&event\\_id=18](https://events.ataftax.org/index.php?page=event-details&event_id=18))

***Tous les délégués sont priés d'arriver le lundi 16 septembre et repartir le vendredi 20 septembre après les visites guidées au sein de la DGI ou au plus tard le samedi 21 septembre 2019.***

Les documents et le matériel de présentation pour les 3 jours seront disponibles juste avant la réunion.

#### 2. LES HORAIRES QUOTIDIENS

Les sessions débuteront à 9h00 et se termineront à 17h00 tous les jours du 17 au 19 septembre 2019.

Les pauses thé/café auront lieu entre 10h30 et 10h50 et 15h30 à 15h50. Le déjeuner sera servi entre 12h30 et 13h30.

#### 3. CODE VESTIMENTAIRE

La marge de température est comprise entre 24°C et 30°C au cours de cette période. Les participants doivent s'habiller d'une tenue d'affaires de façon décontractée spécialement le premier jour pour les photos en famille et noter qu'il est nécessaire d'assister à toutes les séances.

#### 4. HEBERGEMENT

Tous les participants doivent être logés à l'hôtel Novotel et l'ATAF prendra en charge les frais d'hébergement.

Il est possible de fournir une nourriture spéciale aux végétariens si l'hôtel en est informé à l'avance.

#### 5. TRANSPORT ET PRÉPARATIFS DE VOYAGE

Le transport terrestre sera assuré pour les participants à destination et en provenance de l'aéroport et du lieu de l'événement par la DGI du Benin

Pour faciliter la coordination de votre prise en charge, veuillez confirmer votre inscription en cliquant sur le lien : [https://events.ataftax.org/index.php?page=event-details&event\\_id=18](https://events.ataftax.org/index.php?page=event-details&event_id=18)



6. **VISA** - Pour faire une demande de VISA, veuillez vous rendre à l'ambassade du Benin dans votre pays d'origine ou apprêtez-vous de payer le visa à l'arrivée.

Pour ceux qui prévoient d'obtenir le visa à l'arrivée, veuillez noter que vous devriez vous inscrire en ligne. Une lettre d'immigration ainsi qu'une invitation vous seront envoyées mais assurez-vous d'avoir de l'argent comptant en USD.

7. **ASSISTANCE, PROTOCOLE ET LOGISTIQUE AEROPORTUAIRE**

Tous les délégués qui souhaitent obtenir un visa à leur arrivée peuvent faire une demande et effectuer le paiement de leur visa auprès de l'immigration du Benin.

En cas de contestation de visa, veuillez contacter nos correspondants du Benin : Mme Ida Abloutan (+229 96 87 90 17) et M. Damas Hounsounon (+229 97 82 85 56)

8. **FRAIS TÉLÉPHONIQUES**

Veillez noter que des frais d'appels internationaux s'appliqueront lorsque vous appelez en dehors du pays.

Nous vous souhaitons sincèrement un agréable séjour à Cotonou et une expérience d'apprentissage passionnante.

Je vous remercie !